



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E192653

VALABLE JUSQU'AU 09/07/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2021  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 26/01/2023  
5 000

Raison sociale : LADOUX  
Sigle : LADOUX  
18 RUE DU PUY GRIOU  
15800 VIC-SUR-CERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AURILLAC 2021B00177

Téléphone : 04 71 47 43 40  
Portable : 06 58 43 63 79

Fax :

Siret : 899 688 840 00029

Code NACE : 4322A

Site Internet : www.chauffage-sanitaire-cantal.fr  
E-mail : sarlladoux@orange.fr

Numéro caisse de congés payés : 8505199

Responsabilité légale :  
LADOUX JEREMY GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 115019155 S 001

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 115019155 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	25/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	25/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Plombier)	31/05/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/05/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	23/09/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	23/09/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	21/10/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	21/10/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.